

## Études médicales prédoctorales

### Contingent de l'Île-du-Prince-Édouard

- Tous les documents ci-dessous doivent être soumis à chaque cycle d'admission, même si vous avez fait une demande d'admission antérieurement.
- Assurez-vous de télécharger la version la plus récente de ce document sur le [site des admissions au doctorat en médecine](#).

Document obligatoire

Document à soumettre selon votre dossier d'admission

DOCUMENTS GÉNÉRAUX			
☑	Document	Date limite	Transmission
	Formulaire électronique de <b>demande d'admission</b>	<b>1<sup>er</sup> novembre</b> de l'année précédant l'année d'admission visée.	À faire <a href="#">ici</a> .
	Transmission électronique du résultat de l' <b>examen Casper</b>	Consulter <a href="#">cette page</a> .	Pour plus d'information sur la transmission, consulter <a href="#">cette page</a> .
	<b>Relevé de notes</b> de l'ensemble des établissements postsecondaires (ex. : lycées, collèges, universités) fréquentés	<p>Si vous êtes en cours de DSS (ou <b>diplôme jugé équivalent</b>) à la date limite du dépôt de la demande d'admission, vous devez nous soumettre un 1<sup>er</sup> relevé de notes au plus tard le <b>1<sup>er</sup> décembre</b> de l'année précédant l'année d'admission visée ET un second relevé de notes incluant le trimestre d'automne en cours, au plus tard le <b>1<sup>er</sup> mars</b> de l'année d'admission visée.</p> <p>Si vous détenez ou êtes inscrit à 1 ou plusieurs crédits universitaires autres que ceux du DSS à la date limite du dépôt de la demande d'admission, la date limite pour soumettre vos relevés de notes est le <b>1<sup>er</sup> décembre</b> de l'année précédant l'année d'admission visée.</p>	<p><b>ÉTUDES EFFECTUÉES AU CANADA OU AUX ÉTATS-UNIS</b>            Nous devons obtenir des relevés de notes <b>officiels</b>. Pour être considérés comme officiels, vos relevés de notes doivent venir <b>directement du registrariat de chaque établissement</b>. Il est de votre responsabilité de demander à chacun des registrariats de les faire parvenir au Bureau de la registraire de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>Vous n'avez pas à transmettre le relevé de notes de vos <b>études réalisées à l'Université de Sherbrooke ou dans un cégep au Québec</b>. Seuls les relevés de notes des autres institutions d'enseignement sont nécessaires.</p> <p><b>ÉTUDES EFFECTUÉES DANS TOUT AUTRE PAYS</b>            Veuillez nous transmettre une photocopie ou une version numérisée de vos résultats scolaires en suivant les instructions disponibles à <a href="#">cette page</a>.</p>

	Formulaire <a href="#">Entente entre le Québec et le Nouveau-Brunswick – Programme d'échange et de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur</a>	<b>15 novembre</b> de l'année précédant l'année d'admission visée.	À remettre à la <a href="#">personne responsable</a> du secteur des programmes spéciaux à l'Université de Moncton.
--	--	--	--

DOCUMENTS EN LIEN AVEC VOTRE STATUT DE CITOYENNETÉ			
☑	Document	Date limite	Transmission
	<p>Si vous êtes une personne citoyenne canadienne née au Canada, consultez <a href="#">cette page</a>.</p> <p>Si vous êtes une personne citoyenne canadienne née à l'étranger, consultez <a href="#">cette page</a>.</p> <p>Si vous êtes une résidente ou un résident permanent du Canada, consultez <a href="#">cette page</a>.</p>	<b>1<sup>er</sup> décembre</b> de l'année précédant l'année d'admission visée.	Si nécessaire, transmettre <a href="#">ici</a> .

<p>Si vous ne détenez PAS de DSS ou de diplôme équivalent  ET que vous êtes en voie d'obtenir un diplôme universitaire de grade (baccalauréat universitaire)  avant la rentrée universitaire  <b>SANS toutefois détenir un minimum de 90 crédits universitaires comptant pour un même programme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire à la date limite de dépôt de la demande d'admission</b></p>			
☑	Document	Date limite	Transmission
	Lettre de la direction de programme de votre université attestant que vous êtes <b>en voie d'obtenir votre baccalauréat</b> universitaire avant la rentrée.	Le plus rapidement possible, lorsque disponible.	Si nécessaire, transmettre <a href="#">ici</a> .

## DOCUMENTS EN LIEN AVEC LES COURS PRÉALABLES

### Cours préalables déjà complétés et réussis à la date limite de dépôt de la demande d'admission

<input checked="" type="checkbox"/>	Document	Date limite	Transmission
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Si vous avez complété un ou des cours préalables dans un cégep du Québec, vous n'avez pas à soumettre le relevé de notes.</p> <p>Pour les autres situations, veuillez nous transmettre une copie du relevé de notes afin que nous puissions évaluer les cours préalables complétés.</p>	<p><b>1<sup>er</sup> décembre</b> de l'année précédant l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre <a href="#">ici</a>.</p>

### Cours préalables en cours à la date limite de dépôt de la demande d'admission

<input checked="" type="checkbox"/>	Document	Date limite	Transmission
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Si vous complétez un ou des cours préalables dans un cégep du Québec ou dans le cadre du DSS, vous n'avez pas de document à nous soumettre à ce propos.</p> <p>Pour les autres situations, veuillez nous transmettre une preuve d'inscription permettant de valider les <b>cours préalables en cours</b> au moment du dépôt de la demande d'admission.</p> <p>Veuillez aussi déclarer, dans un document, les informations sur les cours préalables en cours de réalisation (sigle, institution d'enseignement, trimestre d'inscription).</p>	<p><b>1<sup>er</sup> décembre</b> de l'année précédant l'année d'admission visée.</p> <p>Toutefois, <b>LORSQUE COMPLÉTÉ</b>, la preuve ou le relevé de notes officiel (selon le cas) doit être soumis au plus tard le <b>15 août</b> de l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre <a href="#">ici</a>.</p>

### Cours préalables à venir après la date limite de dépôt de la demande d'admission

☑	Document	Date limite	Transmission
	<p>Si vous êtes en voie de débiter un ou des cours préalables dans un cégep du Québec ou dans le cadre du DSS, vous n'avez pas de document à nous soumettre à ce propos.</p> <p>Pour les autres situations, veuillez nous transmettre une preuve d'inscription permettant de valider les <b>cours préalables à venir</b> à la suite du dépôt de la demande d'admission.</p> <p>Veuillez aussi déclarer, dans un document, les informations sur les cours préalables à venir (sigle, institution d'enseignement, trimestre d'inscription).</p>	<p>Le plus rapidement possible lorsque disponible.</p> <p>Toutefois, <b>LORSQUE COMPLÉTÉ</b>, la preuve ou le relevé de notes officiel (selon le cas) doit être soumis au plus tard le <b>15 août</b> de l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre <a href="#">ici</a>.</p>

### DOCUMENTS EN LIEN AVEC L'EXIGENCE DE CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE À L'ADMISSION

☑	Document	Date limite	Transmission
	<p>Voir <a href="#">cette page</a></p>	<p>Le plus rapidement possible lorsque disponible, mais au plus tard le <b>15 août</b> de l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre <a href="#">ici</a>.</p>

L'Université se réserve le droit de demander tout autre document nécessaire à l'évaluation de votre candidature tout au long du processus d'admission.

Dernière mise à jour : 14 octobre 2025